



ATELIERS PARTICIPATIFS

Rencontre inter-groupes d'animation des Conseils de quartier

Paris 19ème arrondissement

3 octobre 2020

Compte-rendu

Objectifs

- Tirer un premier retour d'expérience de la part des membres des groupes d'animation sur le fonctionnement des conseils de quartier, comprenant les points positifs et les points à améliorer.
- Identifier des idées pour le renouvellement des conseils de quartier qui pourraient être testées dans le cadre de la concertation.
- Cartographier les acteur.trice.s à associer à la concertation.
- Sonder les membres des groupes d'animation sur la manière dont ils souhaiteraient participer à la concertation.

Déroulé

2 sessions d'ateliers participatifs répartis en 3 groupes de travail : 9h30-12h et 14h30-17h

- Accueil café (15 min)
- **Introduction par François Dagnaud, Maire du 19ème arrondissement de Paris** (15 min)
- Pourquoi refondre les conseils de quartier ?
 - L'objectif de l'atelier participatif
 - Quelques grands axes identifiés pour le renouvellement des conseils de quartier
- Présentation du déroulé et de la méthode de l'atelier (5 min)
- **1^{ère} partie : Quels enjeux pour la concertation ? Identifier les sujets de la concertation** (40 min)
 - À quoi servent et que font les conseils de quartier actuellement ?
 - Qu'est-ce qui marche bien selon vous ?
 - Qu'est ce qui marche moins bien selon vous ?
 - Si on imaginait à quoi pourraient ressembler les conseils de quartier de demain, quelles idées pourrait-on tester dans le cadre de la concertation ?
 - Synthèse par les groupes de travail
- Restitution plénière par les rapporteur.trice.s des groupes de travail (5 min)
- **2^{ème} partie : Quels acteur.trice.s solliciter pour la concertation ?** (20 min)
 - A qui faudrait-il s'adresser dans le cadre de la concertation pour refonder les conseils de quartier ?
 - Quels relais pourraient nous permettre de n'oublier personne ?
- **3^{ème} partie : Quel rôle pour les groupes d'animation dans la conduite de la concertation ?** (10 min)
- Restitution plénière par les rapporteur.trice.s des groupes de travail (5 min)
- **Conclusion par Andrea Fuchs, adjointe au Maire à la participation citoyenne et aux conseils de quartier** (5 min)

NB : L'après-midi, l'ordre de la 2ème et la 3ème partie a été inversé.

1. À quoi servent et que font les conseils de quartier aujourd'hui ? Comment fonctionnent-ils ?

- 3 rôles principaux identifiés pour les groupes d'animation et les conseils de quartier :
 - Le groupe d'animation / le conseil de quartier est un relai entre les habitant.e.s et les élu.e.s (et les services ?)
 - Le groupe d'animation permet de remonter des problèmes, des idées, des revendications à la Mairie (élu.e délégué.e, parfois services techniques) de la part des habitant.e.s.
 - Il permet la co-construction de projets dans le cadre du budget participatif.
 - Il participe et mobilise des habitant.e.s pour les concertations sur des projets d'aménagement
 - Le groupe d'animation organise des rencontres, des animations et des événements conviviaux qui encouragent, stimulent la vie de quartier
 - Fêtes de quartier, repas...
 - Présentation des nouvelles forces vives lors des réunions publiques
 - Organisation de concours de peinture, de bourses d'échanges...
 - Aide à l'installation d'associations
 - Le groupe d'animation crée du lien :
 - entre les habitant.e.s autour de problèmes communs, à l'initiative de la mairie ou des habitant.e.s
 - entre les habitant.e.s et les forces vives du territoire

À noter que les participant.e.s semblaient davantage parler des groupes d'animation que des conseils de quartier en général lorsqu'ils répondaient à cette question.

- Le fonctionnement des groupes d'animation varient beaucoup en fonction des quartiers :
 - Très peu de réunions ou réunions assez fréquentes
 - Calendrier régulier fixé à l'avance ou pas de calendrier et irrégularité des réunions
 - Ordre du jour imposé ou collaboratif
 - Élu.e.s moteur.trice.s ou élu.e.s peu investi.e.s
 - Compte-rendu systématique ou pas
 - Certains groupes d'animation ont utilisé la visio, pas tous
- À une table, le conseil de quartier a été défini comme un "collectif d'habitant.e.s qui parlent des sujets qui les concernent."

2. Ce qui marche bien actuellement ?

- Les membres des groupes d'animation semblent satisfaits lorsque :
 - Au regard du fonctionnement / de la gouvernance :
 - L'élu.e délégué.e au Conseil de quartier est moteur.trice et facilitateur.trice des réunions
 - Le fonctionnement du groupe d'animation est clair, le calendrier fixé à l'avance, les ordres du jour préparés en amont de manière collaborative
 - Le dialogue est fluide avec l'élu.e et, en fonction des problématiques soulevées, avec les services techniques
 - Les Conseils de quartier ont lieu dans différents lieux et permettent de faire découvrir les forces vives, les nouveaux acteur.trice.s du quartier aux habitant.e.s
 - Au regard de son rôle et de son utilité :
 - Le groupe d'animation / le Conseil de quartier est force de proposition (ex : projets du budget participatif, proposition pour l'animation de la vie du quartier, etc.)
 - Le groupe d'animation mobilise les habitant.e.s sur un projet précis, avec un débouché concret à la fin, notamment à travers le budget participatif (ex: installation de la bagagerie, concertation autour de la rénovation d'une place...)
 - Les Conseils de quartier sont consultés dans le cadre des projets d'aménagement, des projets concernant la vie associative.
 - Les problèmes identifiés et remontés sont pris en compte par la mairie et que des solutions sont mises en place.
 - Le conseil de quartier sert à accueillir les nouve.aux.lles habitant.e.s et à faire connaître les acteur.trice.s du quartier
- Ce qui semble mobiliser (plus) largement sont :
 - Les actions concrètes proches du quotidien des habitant.e.s :
 - Jardins partagés
 - Aide à l'implantation d'une association
 - "Petits projets concrets"
 - Bourse aux livres
 - Les évènements où les habitant.e.s sont en position d'acteur.trice.s
 - Les évènements conviviaux où les habitant.e.s peuvent rencontrer d'autres personnes / de nouveaux acteur.trice.s du quartier
 - Les réunions en visio

3. Ce qui marche moins bien actuellement ?

- Constitution des groupes d'animation :
 - Manque de clarté sur le rôle d'un membre du groupe d'animation / conseil de quartier
 - Problèmes liés à la méthode de constitution :
 - Tirage au sort de personnes qui se démobilisent par la suite lorsqu'elles se rendent compte de ce que signifie être membre
 - Frustration des personnes non tirées au sort
 - Toujours les mêmes qui viennent aux groupes d'animation
 - Mandat de 3 ans ne donne pas le temps de travailler
 - Manque d'intergénérationnalité et de représentativité de la population du 19ème
- Gouvernance et fonctionnement des groupes d'animation :
 - Manque d'uniformité dans le fonctionnement des groupes d'animation : méthode de réunion, fréquence et organisation des réunions, rôle de l'élu.e, niveau de collaboration entre l'élu.e et les membres, rôle des Conseils de quartier
 - Dans certains groupes d'animation :
 - La gestion est trop verticale, avec des ordres du jour imposés et des délais trop courts
 - Il n'y a pas (toujours) de compte-rendu ni de suivi des actions entreprises
 - Il n'y pas de transparence sur la manière dont les décisions finales sont prises concernant les problèmes soulevés, pas de dialogue avec les membres jusqu'au bout
 - Les mêmes problèmes reviennent tout le temps
- Communication :
 - Trop peu de communication : les outils de communication actuels ne permettent pas de faire connaître suffisamment le conseil de quartier et les actions des habitant.e.s
 - Les outils de communication actuels ne sont pas assez efficaces pour mobiliser largement des publics divers (pas assez fun, pas assez ciblée)
 - Pas assez d'utilisation des outils numériques
 - Le nom "groupe d'animation" induit en erreur les habitant.e.s et ne permet pas de comprendre le rôle des conseils de quartier
 - En tant que membre du groupe d'animation, ne pas dire que l'on est "élu.e" mais bien "tiré.e au sort" pour montrer que l'on est un relai et que l'on ne peut pas tout résoudre
- Moyens :
 - Manque de clarté sur les moyens financiers, logistiques, techniques à disposition

- Pas assez de moyens d'animation de la vie de quartier, pas d'accès aux outils de la mairie centrale
- Non disponibilité du budget d'investissement (8264 €) qui devrait être différent du budget participatif
- Comment animer l'espace public ? C'est un métier mais réticence à mettre les associations en position de prestataires

- Mobilisation et typologie des publics :
 - Trop peu de mobilisation des habitant.e.s
 - Toujours les mêmes qui se mobilisent
 - Manque de jeunes et de représentativité de la population du 19ème

- Contacts avec les conseils de quartier voisins :
 - Pas assez de lien avec les conseils de quartier voisins
 - Pas de lien avec les conseils de quartier adjacents des autres arrondissements (exemple : 10ème arrondissement)

- Réunions publiques :
 - Ressemblent souvent à un bureau des plaintes
 - Le temps de parole n'est pas bien réparti
 - Très descendant

4. Idées pour renouveler les conseils de quartier qui pourraient être testées dans le cadre de la concertation ?

- Revoir la méthode de recrutement des groupes d'animation pour :
 - Avoir une meilleure représentativité des membres, plus de mixité sociale et générationnelle
 - Avoir un mode de sélection plus exigeant (plutôt que simple tirage au sort) pour s'assurer que les membres qui se présentent s'engagent réellement pour la durée du mandat, à "faire ensemble" dans un collectif qu'est le Conseil de quartier
 - Donner un mandat de 6 ans et remplacer les membres qui partent au fil de l'eau pour avoir le temps de rentrer en profondeur dans les sujets

- Élaborer une charte des Conseils de quartier qui explique :
 - le rôle du Conseil de quartier (types d'actions, objectifs...) et son "poids" auprès de la mairie
 - le rôle et les responsabilités de l'élu.e et des membres
 - la gouvernance des groupes d'animation / Conseils de quartier : méthode, ordre du jour et fréquence des réunions, processus de prise de décision, etc.
 - les ressources mises à disposition et les interlocuteur.trice.s : qui fait quoi ? avec quoi ?

- S'assurer de la bonne gouvernance des groupes d'animation / des Conseils de quartier :
 - Uniformiser la gouvernance et le fonctionnement des groupes d'animation et des Conseils de quartier grâce à une charte
 - S'assurer que l'élu.e soit moteur.trice (notamment en s'assurant qu'il/elle vive sur le quartier où il/elle est délégué.e)
 - Améliorer le cadrage et les méthodes employées pendant et entre les réunions :
 - Les réunions pourraient être fixées en avance avec un calendrier annuel
 - Les méthodes d'animation des groupes pourraient être plus collaboratives (ordre du jour préparé en avance de manière collaborative, transparence sur les méthodes de prise de décision, suivi régulier des projets en cours, communication entre les réunions...)
 - L'élu.e pourrait avoir un rôle de facilitateur.trice des réunions (GA et publiques) grâce à de bonnes méthodes de cadrage (temps de parole, timing, suivi des sujets et compte-rendu...)
 - Les membres groupes d'animation (et les élu.e.s ?) pourraient être formés à l'intelligence collective (par exemple via une formation de la Ville de Paris)

- Des temps d'échanges de bonnes pratiques pourraient être organisés entre Conseils de quartier (par exemple via un séminaire inter-GA une fois / an)
 - Améliorer la communication interne aux groupes d'animation / Conseils de quartier grâce à des outils partagés et des règles internes
 - Les membres des groupes d'animation pourraient se partager des rôles
 - Mobiliser plus largement :
 - Types d'action :
 - Mobiliser sur des problématiques précises qui concernent les habitant.e.s, les forces vives et les commerçant.e.s (groupes de travail ouverts, ateliers thématiques, commissions dans les CQ et inter-CQ...)
 - Permettre aux habitant.e.s d'être acteur.trice.s :
 - En participant à leur vie de quartier (pas uniquement consulté.e.s)
 - En participant dans l'élaboration des projets
 - Organiser des formations pour les habitant.e.s en tant que vecteur.trice.s d'éducation populaire (ex : numérique...)
 - Créer de nouveaux espaces de participation, par ex : votations citoyennes sur des problématiques pris en charge par le conseil de quartier
 - Organiser des permanences
 - Réunions publiques :
 - Multiplier les réunions plénières
 - Organiser les réunions dans des lieux différents à chaque fois pour faire découvrir les forces vives du quartier, notamment aux nouve.aux.lles arrivant.e.s
 - Ouvrir les Conseils de quartier aux habitant.e.s d'autres quartiers en permettant à n'importe qui de s'inscrire sur une liste de diffusion
 - Diversifier les publics :
 - Repérer / rencontrer / associer les acteur.trice.s du quartier ("forces vives")
 - S'appuyer sur des relais de mobilisation pour toucher les publics éloignés, les communautés
 - Utiliser les outils numériques, en pensant la fracture numérique
 - Organiser des actions qui intéressent les habitant.e.s, liées à leur quotidien
 - (Voir paragraphe suivant sur la communication)
 - Avoir une communication externe plus efficace, qui touche plus largement (communication plus ciblée, plus visible, plus accessible, plus fun) :
 - Contenu :

- Davantage diffuser les actualités festives du quartier (veille)
 - Relais de communication entre les acteur.trice.s du quartier et les habitant.e.s
- Différencier les canaux de communication :
 - Affichage dans les lieux publics et chez les forces vives
 - Réseaux sociaux
 - Interventions aux évènements du quartier
 - Plateforme dédiée où il serait possible de déposer du contenu
 - Lieu physique identifié dans chaque quartier
- Doter les conseils de quartier de plus moyens de communication, plus efficaces, plus visibles :
 - Leur permettre de se doter d'une identité visuelle par quartier
 - Leur donner des outils qui matérialisent leur existence pour les habitant.e.s: boîte aux lettres, page internet, adresse mail
 - Leur donner accès à l'animation de la page Facebook des conseils de quartier
 - Avoir des canaux de communication directs entre les Conseils de quartier et les forces vives
 - Diffuser un trombinoscope des membres du groupe d'animation
- S'appuyer sur des relais de communication :
 - S'appuyer sur les collectifs d'habitant.e.s, les associations et les commerçant.e.s du quartier
 - Possibilité pour les groupes d'animation de mobiliser un groupe d'habitant.e.s plus large pour contribuer à la diffusion des informations
- Importance des mots :
 - Les membres des groupes d'animation doivent se présenter comme "tirés au sort" et non "élus"
 - L'intitulé "groupe d'animation" doit être revu
- Clarifier et augmenter les moyens des conseils de quartier :
 - Avoir un budget plus important pour la vie de quartier (> 3500 euros), par exemple en prenant une toute petite partie du budget participatif (ex : 0,1%)

Note de l'équipe de participation citoyenne : le budget utilisé dans le cadre d'animations et d'évènements de quartier relève du budget de fonctionnement alors que le budget participatif concerne du budget d'investissement. Celui-ci ne peut donc pas être utilisé pour la vie de quartier.

 - Mettre à disposition le budget d'investissement (8264 euros)
- Mieux coordonner les actions de chaque conseil de quartier avec :

- les conseils de quartier, notamment les conseils de quartier voisins dans le cadre du budget participatif et des actions d'animation
 - les conseils citoyens
 - des conseils des jeunes et des enfants qui pourraient leur être rattachés
- Être systématiquement associé aux concertations

5. Quels sont vos ressentis suite au brainstorming ?

- Satisfaction, joie, enthousiasme de réfléchir à l'amélioration des conseils de quartier avec des membres d'autres groupes d'animation
- Étonnement face aux différences qui existent entre les conseils de quartier
- Désir de changement
- Sentiment qu'il y a un long chemin à parcourir pour arriver à des conseils de quartier "nouvelle génération"
- Souhait d'élargir la réflexion autres arrondissements (le 19ème comme arrondissement pilote ?)

6. Le rôle des groupes d'animation pendant la concertation ?

- Co-élaboration des outils de consultation
 - Être associé à la construction de la concertation
 - S'appuyer sur des acteur.trice.s loca.ux.les qui peuvent apporter une expertise pour bien conduire la concertation

- Les anciens membres et les membres actifs peuvent être ambassadeurs de la concertation sur le terrain :
 - Organisation d'évènements spécifiques pour la concertation :
 - Espace ouverts pour que les habitant.e.s apportent leurs idées, fassent connaître leurs besoins
 - Organisations de débats locaux avec les forces vives
 - Relayer la concentration :
 - En s'appuyant sur des acteur.trice.s loca.ux.les (interventions lors d'évènements, affichage, réunions parents d'élève...)
 - Auprès des particuliers (boîtage, réseaux personnels, porte-à-porte dans les groupes d'immeubles)
 - En utilisant les outils numériques
 - Contribuer à une enquête sur la base d'un questionnaire, ex :
 - auprès des habitant.e.s avec un stand présent à quelques dates dans l'espace public (1/ quartier)
 - en allant sonder les attentes des nouve.lles.aux commerçant.e.s, des jeunes...
 - Organiser des permanences du CQ
 - Identifier des rôles pour chaque membre du GA en fonction des thématiques

- → Pour pouvoir être ambassadeur.rice, il faut des préalables :
 - Clarifier le rôle des groupes d'animation vis-à-vis de l'élu.e
 - Élaborer un kit, un guide, à l'intention des membres qui souhaitent être ambassadeur de la concertation
 - Être doté d'outils de communication par Conseil de quartier (adresse mail, boîte aux lettres...)

- Être force de proposition :
 - Être partie prenante de la concertation
 - Co-élaboration de la charte de démocratie participative

- S'appuyer sur l'expertise de certains membres sur la méthodologie de réunions, l'accueil des nouve.lle.aux arrivant.e.s dans les CQ, la bonne gouvernance dans et entre CQ...
- Être garant du bon déroulement et de l'utilité de la concertation :
 - Créer les conditions de l'appropriation des futurs conseils de quartier
 - Collège de "garant.e.s" constitué de membres de GA
 - Associer les Halles Civiques : leurs ressources, la dimension symbolique
- Liens avec les autres arrondissements :
 - Dans le cadre de la concertation, permettre le partage d'expérience de conseils de quartier d'autres arrondissements
 - Partager les résultats de la concertation avec les autres arrondissements
 - Faire du 19ème un laboratoire-pilote et répliquer la concertation dans les autres conseils de quartier